

BUDGET 2025

Le 31 mars 2025, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mr Jacky DELILE, Maire en présence de Mme Charlotte DESRIVIERES, trésorière pour le vote du compte administratif 2024 et du budget 2025

Présents : Mr DELILE- Mr REMY- Mr LAFLUTTE- Mr TINTURE- Mme HENRY- MME VOISIN – Mme JOURDAN -Mr LEBELLOIS- Mr TROCQUE- Mme VANNIER- Mme REBIARD

Absents : Mme JARDIN pouvoir Mr TINTURE-Mme LANGLADE pouvoir Mme JOURDAN, Mr ROUSSEL pouvoir Mr REMY Mme RAIMOND pouvoir Mr TROCQUE

COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF- AFFECTATION DES RESULTATS 2024 COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal par **13 voix pour et 1 voix contre**, approuve et arrête les résultats de l'exercice 2024 présenté par Mr le Maire qui s'est retiré au moment du vote

Section de fonctionnement :	excédent de + 248 113.14 €
Section d'investissement :	déficit de - 77 892.56 €
Résultat de clôture excédentaire	+ 170 220.58 €

BUDGET 2025

VU le projet de budget présenté par Monsieur le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, **par 13 voix pour et 2 contre**

VOTE le budget primitif 2025 équilibré en dépenses et en recettes aux sommes de

- section de fonctionnement 611 917.07 €
- section d'investissement 218 967.92 €

VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES SANS AUGMENTATION

Sur proposition de Mr le Maire de ne pas augmenter les impôts,

LE CONSEIL MUNICIPAL, **par 15 voix pour**, vote les taux des contributions directes pour l'année 2025, pour un produit fiscal de 221 585 €

Comme suit :

Taxe foncière bâtie	34.78 %	produit fiscal 185 621 €
Taxe foncière non bâti	38.76 %	produit fiscal 15 388 €
Taxe d'habitation	12.47 %	produit fiscal 20 576 €

PARTICIPATIONS CONTRIBUTIONS 2025-

Le Conseil Municipal, **par 13 voix pour et 2 voix contre**,
ACCEPTE d'inscrire le montant des participations suivantes :

- SIVOS Jacques Rueff 38 584 €
- SDIS (service incendie) 15 220 €
- Parc Naturel des boucles de la Seine Normande 2 585 €

SUBVENTIONS COMMUNALES

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 13 voix pour et 2 contre,

DECIDE d'inscrire pour un montant de 4950 € les subventions suivantes sur l'article 6574

JP Harmonie 350 € Amicale des Marins 500 € Coudre Ensemble 350 €
Amicale Jacques Rueff 800 € Les Aînés de l' Estuaire 700€ Amicale de chasse 500 €
Comité des Fêtes 750 € ADMR 100 € Société sauvetage en Mer 300 €
Les Belles Bervillaises 600 €

ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF - AFFECTATION DES RESULTATS 2024 COMPTE DE GESTION

le Conseil Municipal par **13 voix pour et 1 voix contre**, approuve et arrête les résultats de l'exercice 2024 présenté par Mr le Maire qui s'est retiré au moment du vote

Section de fonctionnement : excédent de + 133 460.34 €
Section d'investissement : excédent de + 33 363.29 €
Résultat de clôture excédentaire + 166 823 .63 €

BUDGET PRIMITIF 2025 – ASSAINISSEMENT

VU le projet de budget présenté par Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, **par 14 voix pour et 1 voix contre**

VOTE le budget primitif 2025 équilibré en dépenses et en recettes aux sommes de :

- section d'investissement : 183 997.34 €
- section de fonctionnement : 67 076.29 €

Mr Jacky DELILE,
Maire



